

COMMISSION PERMANENTE

RECUEIL DES DÉLIBÉRATIONS

vendredi 22 avril 2016

Commission Aménagement Numérique des Territoires, Infrastructures et Routes

DÉLIBÉRATION N° 18

MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DU PROGRAMME 2016 D'OPÉRATIONS DE SÉCURITÉ SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, Mme Véronique CANTIN, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, M. Emmanuel FRANCO, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, M. Jean-Carles GRELIER, Mme Nelly HEUZÉ, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : M. Christophe COUNIL, Mme Mélina ELSHOUD.

Absents :

Procurations: Mme Véronique RIVRON donne pouvoir à M. Fabien LORNE, M. Christophe ROUILLON donne pouvoir à M. Christophe CHAUDUN, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

Résultat du vote : 20 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
Vu le rapport de son Président,
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2016,
Vu la délibération de la Commission Permanente du 22 janvier 2016 et du 25 mars 2016,
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
Après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter sur l'autorisation de programme de 1 500 000 €, votée pour le programme 2016 d'opérations de sécurité, 600 000 € conformément aux opérations inscrites au tableau ci-annexé,

PREND NOTE qu'il restera 768 000 € d'autorisation de programme à affecter,

HABILITE le Président à signer les actes d'acquisitions, de vente ou d'échanges d'immeubles et tous les actes se rapportant à ces opérations.

AUTORISE le Président à recevoir et authentifier les actes rédigés en la forme administrative d'acquisition, de ventes ou d'échanges d'immeubles,

HABILITE la 1^{ère} Vice-Présidente à signer les actes reçus en la forme administrative.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 27/04/16
Accusé de réception n° 072-227200029-20160422-lmc15991-DE-1-1
Publication le 28/04/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination



Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX

COMMISSION PERMANENTE



Direction Générale Adjointe Développement Territorial
Direction des territoires, de l'agriculture et du développement durable
Mission Politiques contractuelles et territoriales

vendredi 22 avril 2016

Commission Agriculture, Ruralité et Développement Local

DÉLIBÉRATION N° 23

DOTATIONS CANTONALES ASSOCIATIVES

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, Mme Véronique CANTIN, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, Mme Mélina ELSHOUD, M. Emmanuel FRANCO, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Mme Nelly HEUZÉ, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : M. Christophe COUNIL, M. Jean-Carles GRELIER.

Absents :

Procurations: Mme Véronique RIVRON donne pouvoir à M. Fabien LORNE, M. Christophe ROUILLON donne pouvoir à M. Christophe CHAUDUN, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

Résultat du vote : 14 pour 6 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
Vu le rapport de son Président,
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2016,
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
Après en avoir délibéré,

DECIDE de répartir l'enveloppe entre les 21 cantons comme proposé et d'adopter les nouvelles modalités d'attribution de l'aide.

PRECISE qu'un délai supplémentaire est accordé aux élus du canton Le Mans 7, pour une réception des demandes de dotations cantonales, jusqu'au lundi 3 octobre 2016.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 28/04/16
Accusé de réception n° 072-227200029-20160422-lmc15894-DE-1-1
Publication le 29/04/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination



Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX

vendredi 22 avril 2016

Commission Agriculture, Ruralité et Développement Local

DÉLIBÉRATION N° 24

COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE GESTION DE LA VOIE D'EAU ET DES PORTS FLUVIAUX

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, Mme Véronique CANTIN, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, Mme Mélina ELSHOUD, M. Emmanuel FRANCO, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Mme Nelly HEUZÉ, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : M. Christophe COUNIL, M. Jean-Carles GRELIER.

Absents :

Procurations: Mme Véronique RIVRON donne pouvoir à M. Fabien LORNE, M. Christophe ROUILLON donne pouvoir à M. Christophe CHAUDUN, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

Résultat du vote : 20 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
Vu le rapport de son Président,
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2016,
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
Après en avoir délibéré,

DECIDE de conserver sa compétence en matière de gestion de la voie d'eau et des ports fluviaux, compte tenu de l'engagement du Département depuis 2008 dans la conservation et la promotion touristique de ces deux domaines.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 27/04/16

Accusé de réception n° 072-227200029-20160422-lmc15850-DE-1-1

Publication le 28/04/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination



Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX

vendredi 22 avril 2016

Commission Agriculture, Ruralité et Développement Local

DÉLIBÉRATION N° 25

APPEL À PROJET POUR LA MISE EN PLACE D'UNITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE SUR LES BARRAGES DE LA SARTHE NAVIGABLE

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, Mme Véronique CANTIN, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, Mme Mélina ELSHOUD, M. Emmanuel FRANCO, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Mme Nelly HEUZÉ, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : M. Christophe COUNIL, M. Jean-Carles GRELIER.

Absents :

Procurations: Mme Véronique RIVRON donne pouvoir à M. Fabien LORNE, M. Christophe ROUILLON donne pouvoir à M. Christophe CHAUDUN, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

Résultat du vote : 20 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
Vu le rapport de son Président,
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2016,
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
Après en avoir délibéré,

DECIDE de **LANCER** la procédure de mise en concurrence pour l'appel à projet pour la mise en place d'unités de production d'énergie renouvelables sur les barrages de la Sarthe navigable et d'**ENGAGER** les négociations par l'intermédiaire d'une commission ad hoc, si nécessaire, avec les éventuels porteurs de projets ;

DECIDE que la commission ad hoc soit composée des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

HABILITE le Président à signer les documents liés à cette opération.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 27/04/16
Accusé de réception n° 072-227200029-20160422-lmc15511-DE-1-1
Publication le 28/04/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination



Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX

vendredi 22 avril 2016

Commission Finances, Ressources et Administration générale

DÉLIBÉRATION N° 41

**DÉSIGNATIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION
LOCALE POUR L'EVALUATION DES CHARGES ET
RESSOURCES TRANSFÉRÉES (CLEC)**

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, Mme Véronique CANTIN, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, Mme Mélina ELSHOUD, M. Emmanuel FRANCO, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Mme Nelly HEUZÉ, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : M. Christophe COUNIL, M. Jean-Carles GRELIER.

Absents :

Procurations: Mme Véronique RIVRON donne pouvoir à M. Fabien LORNE, M. Christophe ROUILLON donne pouvoir à M. Christophe CHAUDUN, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

Résultat du vote : 20 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
Vu le rapport de son Président,
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2016,
Vu l'article 133 V de la loi NOTRe,
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
Après en avoir délibéré,

DESIGNE les élus suivants afin de représenter le Département au sein de la Commission Locale pour l'Evaluation des Charges et ressources transférées (CLEC) :

- M. Fabien Lorne
- M. Régis Vallienne
- M. Samuel Chevallier
- Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 27/04/16
Accusé de réception n° 072-227200029-20160422-lmc16021-DE-1-1
Publication le 28/04/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination



Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX